

LA FEUILLE D'AVP

ECOUTER ET SERVIR
Numéro 07 - Mars et Avril 2021



**AIX
VILLEMAUR
PÂLIS**

AVANT-PROPOS

Ce numéro 7 de notre « Feuille » va paraître lors de notre troisième confinement, mais restons confiants et positifs. Cet avant-propos présentera les études en cours, le quotidien et les projets à venir.

Tout d'abord, nous travaillons depuis 10 mois sur la conception et la constitution des dossiers concernant les investissements qui vont être réalisés sur l'année 2021. Nous reviendrons sur le détail de ces investissements que nous exposerons dans la « N'Othe » qui paraîtra début juillet.

Puis, il a fallu se familiariser avec le fonctionnement « quotidien » de la commune, gérée en grande partie par nos équipes techniques et administratives. Nouvelle équipe municipale, nouvelles relations, c'est l'occasion de remercier l'investissement de chacune et chacun des collaborateurs auprès des élus.

Ensuite, nous avons réalisé une expertise générale des locaux ainsi que des voiries : expertise qui nous a révélé la nécessité de quelques opérations d'entretien importantes devenues urgentes et qui allaient demander des moyens considérables.

Entre autres, et cette liste n'est pas exhaustive, la toiture de la mairie (fuite d'eau dans la salle du conseil municipal !), ses menuiseries, l'isolation des bâtiments, les mises aux normes PMR de ces locaux, etc.... les sanitaires de la mairie, dont on ne connaît pas la destination des « eaux usées » ... ???, les sanitaires de l'école Jean-Moulin, les travaux à effectuer sur les portes de l'église, sur les fissures de la voûte, ainsi qu'à la chapelle St Avit, au presbytère, etc.. Sans parler des entretiens voiries...

« Gouverner c'est prévoir », donc réfléchir et préparer un plan pluriannuel sur les actions à mener, à moyen et long terme, pour « asseoir » nos projets.

Pour ce faire, et avec le soutien de la CAF, une « coordinatrice » CLAS s'occupe d'un accompagnement à la scolarité aux côtés de l'école et des familles. (Se reporter à la « N'Othe » de janvier.)

Toujours avec l'aide de la CAF, nous avons mis en place une Convention Territoriale Globale, avec le concours d'une chargée de mission dont l'objectif est de recenser les « forces vives » du territoire afin de développer les interactions ou synergies entre les acteurs du territoire.

En décembre, notre candidature au dispositif « Petites Villes de Demain » a été retenue. Dans ce cadre et avec le soutien de la communauté de communes, un chef de projet va avoir en charge la requalification du centre-bourg, l'organisation des flux logistiques, la réorganisation des voies desservant le centre-ville, l'intégration de voies cyclables, de zones piétonnières, d'accès aux commerces, etc...

Dans cette continuité, nous avons le projet de mettre en place un « manager de commerce » afin de nous aider à mobiliser les « forces vives », de les organiser, et si possible, redynamiser ce pan de l'économie durement impacté par la pandémie.

Autre objectif : se projeter sur l'avenir de nos PME et recréer une attractivité du territoire afin de pouvoir accueillir de nouveaux acteurs.

Dernier souci, et majeur celui-ci, la désertification médicale de notre territoire. La communauté de communes en a la compétence mais pour l'instant, deux médecins à mi-temps occupent un local dans la maison de santé qui vient d'ouvrir ses portes.

Nous prévoyons de nous mettre en recherche de solutions, par exemple de « médecins salariés ».

Voilà un aperçu des pistes que nous explorons pour faire revivre notre territoire.

Croyez au dévouement de nos équipes autant collaborateurs qu'élus que je remercie encore au passage pour leur investissement, d'une part et d'autre part pour l'état d'esprit qui les anime, d'une façon générale.

Tous ont bien compris que nous devons être à ***votre écoute afin de vous servir.***
Bien à vous,

Roland BROQUET et son équipe.

DE L'ACTION À VILLEMAUR...

LE STADE

L'aménagement du stade de football va permettre très prochainement d'accueillir les jeunes et les familles. Dès les beaux jours, vous pourrez découvrir votre nouveau site avec la plantation d'une cinquantaine d'arbres pour embellir et proposer de l'ombre. L'implantation d'un City-Stade, d'une aire de jeux ainsi que d'un circuit VTT viendront également grossir l'offre !

Extrait en images...

AUJOURD'HUI



DEMAIN



LA PORTE DU LOCAL DES POMPIERS

Après quelques travaux et aménagements pour faciliter les manœuvres du véhicule de secours, le local des pompiers s'est vu doté d'une nouvelle porte !



LA SÉCURISATION DES TROTTOIRS

Lors du premier week-end de confinement, le groupe de bénévoles en a profité pour nettoyer et sécuriser les abords des trottoirs de la départementale devenue déserte.



L'AMÉNAGEMENT EN VUE DE L'ÉCLAIRAGE DU STADE



DES TRAVAUX DE PRINTEMPS À L'ÉTANG...

Remise en peinture du petit pont.



Travaux d'élagage avec l'intégralité des arbres tombés sur la Vanne coupés et dégagés.



Sécurisation du stade avec la pose d'un portique de hauteur puis la pose de 80 m de barrières.

Sécurisation du terrain de boules et enfin sécurisation du futur parcours vélo (en cours d'imagination par un groupe de 5 jeunes du village !)

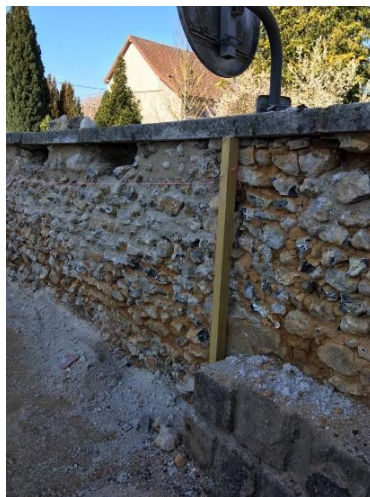


Bref, encore beaucoup d'actions à l'initiative des bénévoles !

Nous les remercions une nouvelle fois !

LA RÉFECTION DU MUR DU CIMETIÈRE

Cette initiative était prévue il y a un an. Elle est réalisée par une association de réinsertion et d'apprentissage. Les jeunes travaillent sur le chantier trois jours par semaine et les deux autres jours sont dédiés à l'apprentissage théorique au sein même de l'association. Les jeunes sont très efficaces. La fin du chantier est prévue pour la fin juin.



UN POINT SUR « LA BRASSERIE DES TILLEULS »

Depuis 2019, nous sommes en contact avec l'association "1000 Cafés" dont la compétence est axée sur les reprises d'établissements tels que la "Brasserie des Tilleuls".

Après plusieurs contacts au cours de l'année 2020, l'association a rendu éligible le projet de relance pour cette même brasserie située à Pâlis.

Depuis novembre dernier, nous avons reçu plusieurs candidatures. L'association "1000 Cafés" a retenu fin février celle de Bruno Bardon.

Après formation par l'association, le candidat restera parrainé et guidé par "1000 Cafés" qui l'assistera dans la gestion de l'établissement.

Si tout se passe bien, nous pourrions envisager une réouverture de l'établissement courant de l'été.

Nous souhaitons bonne réussite à Bruno dans son entreprise !

Quelques travaux de rafraichissement et de mise aux normes en cours...



AIX-EN-OTHE

Ce lundi 29 mars 2021 a eu lieu une journée dépistage COVID-19. Mandatée par l'ARS, une équipe de la Croix Rouge a pu tester 64 personnes ; Seul 1 cas positif a été diagnostiqué.

Le virus circule toujours massivement, il faut continuer de porter le masque, se laver régulièrement les mains et garder ses distances.

La vaccination sur notre territoire a débuté le jeudi 1^{er} et vendredi 2 avril 2021. L'occasion pour les premiers vaccinés de découvrir la maison de santé. 238 personnes ont pu recevoir leur première injection.

Cette vaccination, effectuée par les infirmiers du cabinet Joly/Vallez et par les infirmières « Les Abeilles » a eu le soutien des pharmaciennes de la pharmacie d'Aix-en-Othe. Les médecins traitants ont pu également participer à cette campagne. Sans oublier, Isabelle BLIN pour toute la coordination des événements.



VACCINATION

**VACCINATION
COVID-19**

Si vous souhaitez vous faire **vacciner**, vous pouvez vous inscrire auprès de la pharmacie d'Aix-en-Othe au : 03.25.46.70.19 qui vous recontactera lorsque de nouvelles doses seront disponibles sur notre commune.

DEPISTAGE



Si vous souhaitez vous faire **dépister**, merci de contacter également la pharmacie d'Aix-en-Othe.

NOUVEAU SERVICE...



Estissac

OUVERTURE D'UNE HALTE RELAIS ITINERANTE®

SERVICE GRATUIT

POUR QUI ?

Un lieu de soutien,
Pour les personnes
atteintes de
la maladie d'Alzheimer ou
maladies apparentées
et vivant encore à domicile

POURQUOI ?

Il s'agit :
d'écoute, de compréhension
et d'échanges à travers des
temps d'activités et de
convivialité.

QUAND ?

Tous les Jeudis
De 14h30 à 16h30
A PARTIR DU 3 JUIN 2021

OÙ ?

SALLE
Mairie Aix en Othe 1 Av. Georges Clémenceau
10160 AIX EN OTHE
ET
4 rue Gambetta 10190 ESTISSAC

POUR S'INSCRIRE :

France Alzheimer Aube
03.25.21.89.16 ou france-alzheimer-aube@orange.fr

Document France Alzheimer

INFOS...

Depuis le 29 mars 2021, vous pouvez retrouver les cabinets des Dr Nguyen Tuan Ngoc et Dr Van Melckebeke Gérard à la maison de santé située 2 rue du Maréchal Foch à Aix-en-Othe ;

Nouvelles coordonnées : 03.25.76.95.92 et mail : vanmelckebekegerard@orange.fr

SCOLAIRE

INSCRIPTIONS POUR LA MATERNELLE 2021/2022

Jean de La Fontaine

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021 / 2022 se feront à l'école maternelle du 6 avril au 31 mai.

Le protocole sanitaire en vigueur actuellement nécessite de prendre rendez-vous (prévoir environ 30 minutes d'entretien).

Vous pourrez aussi inscrire votre enfant par téléphone avec échanges de mails pour la partie administrative.

Sont concernés les enfants nés en 2018 et les nouveaux arrivants nés en 2017 et 2016.

La prise de rendez-vous se fera par téléphone les jeudis

au : 03 25 46 72 02.

Documents à apporter :

- Livret de famille,
- Carnet de santé de l'enfant,
- Attestation de domicile,
- Téléphone et nom des personnes susceptibles de venir chercher l'enfant à l'école.

Rue Jacques Prévert

10160 AIX-EN-OTHE

TEL : 03 25 46 72 02

ce.0100853y@ac-reims.fr





LES "QUEN'OTHE"

Crèche Multi-accueil



FÉDÉRATION AUBE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Implantée dans l'Aube depuis 1926, la Ligue de l'Enseignement de l'Aube fédère plus de 220 associations socio-culturelles, sportives, amicales laïques pour près de 5000 adhérents, en milieu rural et en milieu urbain, autour d'un idéal commun fondé sur la laïcité, la solidarité, l'éducation et la citoyenneté. La ligue de l'Enseignement gère la crèche municipale d'Aix-Villemaur-Pâlis depuis 2005.

VOUS RECHERCHEZ

- Un lieu d'accueil
- Un lieu d'éveil
- Un lieu de dépannage
- Un lieu « relais »

PARCE QUE

- Vous travaillez, vous êtes en formation ou à la recherche d'un emploi, et vous avez besoin d'un mode de garde régulier sur lequel vous pouvez compter chaque semaine...
- Vous souhaitez proposer à votre enfant des moments de jeux, d'activités en compagnie d'autres enfants...
- Vous aimeriez pouvoir faire des courses tranquillement, vous rendre à un rendez-vous important, profiter de quelques heures pour souffler un peu...
- Vous êtes confronté à une situation imprévue qui nécessite l'accueil de votre enfant de toute urgence...

Ensemble, nous pouvons trouver la solution qui vous convient le mieux !



PRENEZ CONTACT

Agnès Pouard, directrice

☎ 03 25 43 93 42

✉ creche@laligue10.org

TARIFS

La participation horaire est calculée en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge : Tarif conforme à la CAF

Pour les familles extérieures à la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis, une majoration tarifaire est appliquée.



Pour les enfants de 10 semaines à 3 ans
Du lundi au vendredi de 7H15 à 18h30



*Adapter les projets à chaque enfant et développer ses potentialités.
Développer un climat de confiance.
Accompagner à la parentalité.
Ancrer la crèche sur son territoire et s'ouvrir au monde.*

**Les «QUEN'OTHE»
Crèche municipale - Service Multi-accueil**

Renseignements & inscriptions :
8 rue du Parc
Aix-en-Othe
10160 Aix-Villemaur-Pâlis

✉ creche@laligue10.org

NOUVEAU LOGO

Comme vous avez pu le constater au cours de la lecture de cette nouvelle Feuille, le logo d'Aix-Villemaur-Pâlis a changé !

À la suite de votre consultation par vote courant février et du dépouillement qui a eu lieu à la mi-mars en commission Communication, c'est ce logo qui a retenu toute votre attention.

Nous vous remercions par ailleurs d'avoir répondu à cette consultation !

(324 votes exprimés avec 259 votes pour le choix n°1 et 65 votes pour le choix n°2).



Enrichi de nouvelles couleurs, il n'en perd pas pour autant ses valeurs. Nous avons souhaité le moderniser en retravaillant ses lignes et insisté sur ce que signifie pour nous la notion de Commune Nouvelle.

En 2016, Aix-Villemaur-Pâlis a vu le jour ainsi que son logo.

Aujourd'hui, AVP c'est l'association de trois communes et donc de trois identités.

Mine de rien, le territoire est riche et il a fallu se demander ce qui identifiait le plus chacune des trois communes !

Pour Pâlis, sa mairie et la couleur rouge/rosée de sa façade rappelle la glaise et la brique,

Pour Aix-en-Othe, sa halle Baltard et sa rosace bleu turquoise,

Pour Villemaur-sur-Vanne, sa collégiale et la couleur marron/ocre de son jubé en bois.

L'union étant symbolisée par son arc de cercle bleu turquoise pour rappeler qu'Aix-en-Othe est le centre-bourg.

Nous n'effaçons pas à cet égard l'identité que les blasons respectifs de chaque commune représentaient. Toutefois, le temps était venu d'unifier nos territoires, de marquer d'un pas notre volonté d'avancer dans la même direction avec des lignes plus actuelles.

POURQUOI PAS VOUS... ??

Perspectives Numériques lance les premiers Trophées du numérique.

L'association auboise Perspectives Numériques 10 lance un concours qui récompensera les différentes initiatives qui ont permis la transformation numérique d'une entreprise. Six trophées seront remis dans cinq catégories (communication numérique, commerce électronique, numérisation des processus, l'artisan numérique et la start-up numérique), plus le coup de cœur du jury. Candidatures jusqu'à début juillet et cérémonie de remise des trophées le 18 novembre.

Source : L'EST ECLAIR du 30/03/2021 en page III

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la Commune Nouvelle d'Aix-Villemaur-Pâlis rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

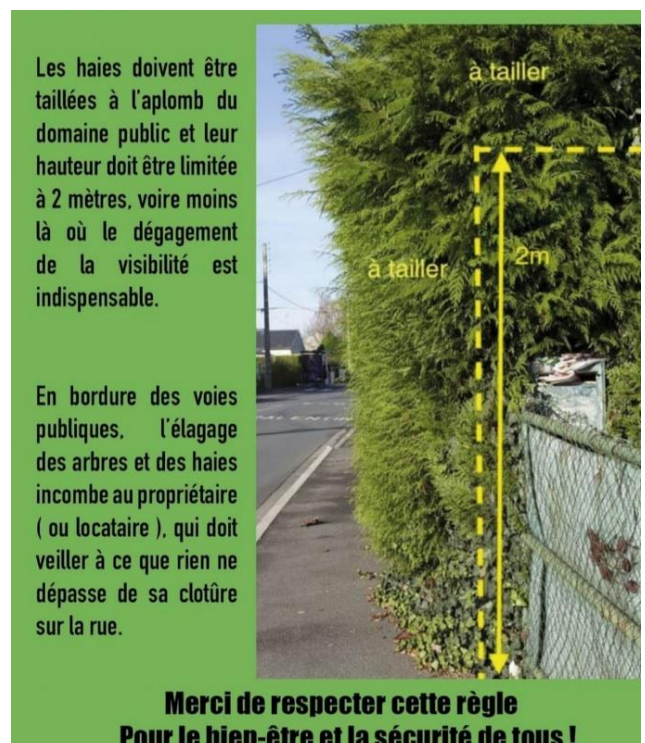
Les propriétaires doivent obligatoirement :

- ✓ **Élaguer ou couper régulièrement les plantations**, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ni les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie),
- ✓ **Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs** (EDF, téléphonie, éclairage public),
- ✓ **Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres** à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées **à la diligence des propriétaires ou exploitants**, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

À savoir

Les services techniques communaux vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.



DECHETTERIE - RAPPEL

De très nombreux dépôts d'ordures sauvages ont été constatés en différents points de la commune. Ces pratiques sont intolérables !

Des déchets très variés ont été trouvés, allant d'ordures ménagères, de gravats et autres matériaux de démolition, de la terre et des tailles d'arbres. Les déchetteries sont gratuites pour les particuliers et acceptent la plupart de ces déchets.

Afin d'identifier les contrevenants, des caméras seront prochainement disposées en différents endroits de la commune.

L'abandon ou dépôt de déchets par un particulier est passible d'une contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de 135 €.



La déchetterie intercommunale se situe sur le territoire communal d'Aix-en-Othe chemin du Four en limite de Villemoiron au-dessus de la route départementale 374 (à côté des silos agricoles).

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Du mardi au samedi

08h30-12h00 et 13h30-17h30

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Du mardi au samedi

08h30-12h00 et 13h30-17h30

CHATS ERRANTS

Si vous nourrissez des chats errants non stérilisés, merci de contacter la mairie au 03.25.46.75.00 ou l'association « Sauver les chats errants » au 06 32 22 73 71. De même, si vous trouvez une chatte avec ses chatons, merci de ne plus prendre contact avec l'association « Fontenaise des chats sans toit » qui a souhaité mettre fin à notre convention.

UN PEU D'HISTOIRE... ?!

En cette période de pandémie mondiale, beaucoup de gens nous parlent de grippe espagnole. Saviez-vous que cette « grippe espagnole » de 1918 à 1919 est un virus de la grippe particulièrement virulent et contagieux qui se déclare aux États-Unis en mars 1918 dans les bases militaires de l'État du Kansas.

L'épidémie se serait ensuite propagée vers l'Europe avec l'arrivée des troupes américaines en France en avril 1918 contrairement au nom qui lui a été attribué.

Le virus a été nommé ainsi car à l'époque l'Espagne, qui n'est pas engagée dans la première guerre mondiale, n'est soumise à aucune censure. À l'inverse de ses voisins qui cherchent à cacher leurs morts, elle publie librement et publiquement des informations sur cette maladie, d'où son nom ! Véritable catastrophe humaine et sanitaire, la grippe espagnole va durer deux ans. En France, le bilan de cette grippe est estimé à plus de 400 000 morts et dans le monde entier entre 30 et 50 millions.

Comme quoi les fausses informations existaient déjà !



PREVENEZ LA GRIPPE ESPAGNOLE

et toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons. En fortifiant vos poumons contre le terrible danger de la congestion pulmonaire, contre la Pneumonie qui est la complication la plus redoutable de la Grippe Espagnole et qui en trois jours, terrasse les personnes les plus robustes. Afin de prévenir la Grippe tout le monde devrait prendre le matin avant de sortir, le soir en rentrant, une dose de

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Ceux qui déjà souffrent des atteintes de la GRIPPE ou du RHUME devront suivre la prescription sur la bouteille.

LE SIROP GAUVIN L'EUCALYPTOL et le MENTHOL sont deux de puissants antiseptiques naturels. L'Eucalyptol, sans extenuation des mérites de la Grippe dans toutes ses formes et des maladies des voies respiratoires. L'Eucalyptol et le Menthol sont reconnus par la science médicale comme étant les plus efficaces contre les infections bronchiques et pulmonaires.

LE CAMPHRE DE MENTHE DU JAPON OU MENTHOL plus puissant que le camphre ordinaire, défecte les mucosités du nez, de la gorge, des bronches et des poumons — rend le plus précieux service parce qu'il prévient la pénétration du redoutable bacille en marchant dans les poumons. Contient en outre les balsams antiseptiques, des sédatifs et des expectorants des plus efficaces. Grâce à ses éléments précieux, il soulage et guérit rapidement.

Toux, Rhumes, Bronchites, Maux de Gorge, Coqueluche, Etc.

Affections qui prédisposent à la GRIPPE et à ses complications fatales. Le Sirop Gauvin pour le Rhume est en vente partout à 25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN-CHIMISTE, MONTREAL

Le portrait et la Signature de M. J. A. E. Gauvin sur tous ses emballages garantissent les acheteurs de ces remèdes contre le grave danger des imitations et des contrefaçons de ses préparations.



DERNIÈRE MINUTE...

🌂🌸🌸 Vous recherchez un job d'été !

3 jobs d'été pour s'occuper du fleurissement de la commune sont disponibles !

Vous avez entre 16 et 18 ans,

Si vous êtes intéressé envoyez lettre de motivation et CV à la mairie à cette adresse mail : mairie.avp@aixvillemaurpalis.fr



TERRAINS À VENDRE, À LOUER, BIENS INDUSTRIELS OU PRIVÉS



Vous possédez un bien ou un terrain sur le territoire d'AVP et vous n'en faites rien ?

L'offre en logement ou en bien industriel est le premier axe d'attractivité d'un territoire.

Devenez acteur de votre territoire en vendant un bien qui ne vous sert plus, il intéressera sans doute quelqu'un d'autre !

Renseignements à la mairie.

EN CAS D'URGENCE – ASTREINTE ÉLUS



Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture des secrétariats, merci de contacter le : 06.73.83.69.53

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur les différents réseaux :

 <https://www.facebook.com/aixvillemaurpalis/>

 <https://www.instagram.com/aixvillemaurpalis/>

 <https://twitter.com/AixVillemPalis/>

 <https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/>

